

SOLIDARITÉ

Aides exceptionnelles : sécheresse de 2018

DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE SOUTIEN
AUX VICTIMES DE
SÉCHERESSE-RÉHYDRATATION
DES SOLS DE 2018



La loi de finances 2020, par décret n°2020-1423 du 19 novembre 2020 a prévu un fonds de soutien exceptionnel aux victimes les plus affectées par l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018. Il vise les bâtiments d'habitation soumis à des dommages compromettant leur solidité ou les rendant impropres à leur occupation.



Créé le : 8/02/2021

Ce dispositif est réservé aux propriétaires des bâtiments d'habitation qui ont été achevés depuis plus de 10 ans à la date du 31 décembre 2017, qui sont occupés à titre de résidence principale et situés dans une commune qui a formulé, avant le 31 décembre 2019, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle prévue aux articles L.125-1 et suivants du Code des assurances, au titre de la sécheresse survenue en 2018 et ne l'a pas obtenue.

Cette aide financière est attribuée dans la limite de 15 000 € pour les ménages modestes et de 10 000 € pour les ménages très modestes au sens des plafonds de ressources de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), représentant un taux maximal de 80 % du montant des travaux. Cette aide est cumulée aux aides de l'Anah plafonnées à 10 000 € pour les ménages très modestes et 7 000 € pour les ménages modestes.



S'agissant d'un dispositif exceptionnel, les dossiers de demande de subvention s devront avoir été déposés avant le 28 février 2021 (à confirmer) pour être éligibles à l'aide. Le dossier de demande de subvention se composera de deux formulaires : celui relatif à l'aide financière liée à la sécheresse et celui de l'Anah complétés et signés, accompagnés des pièces justificatives. Il pourra être déposé soit par courrier à l'adresse suivante :

**Direction départementale des territoires
Service Habitat Rénovation Urbaine – Parc privé
288 avenue G. Clémenceau - Z.I Vaux-le-Pénil
77005 MELUN Cedex**

ou par mail à : ddt-upp-shru@seine-et-marne.gouv.fr



Aides exceptionnelles : sécheresse de 2018
(/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/affiche-mairie-secheresse.pdf)

PDF
145.37 Ko



Cerfa n°12 711*08 : demande d'aide (/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/cerfa-dde-aide-po.pdf)

PDF
142.18 Ko



Notice demande de subvention
(/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/secheresse_notice_compl_77.pdf)

PDF
152.24 Ko



Aide financière liée à la sécheresse 2018 : Demande de subvention
(/sites/guermantes.fr/files/media/downloads/secheresse18_formulaire_77.pdf)

PDF
91.43 Ko